

ASSEMBLÉES RÉGIONALES 2021 DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DÉPLOYÉ PAR LA MUTUELLE DES MOTARDS

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

1/2



13 GRANDS RENDEZ-VOUS DE DÉMOCRATIE DIRECTE EN VISIOCONFÉRENCE DU 8 AU 24 MARS 2021

D'ordinaire organisées dans chaque territoire où la Mutuelle des Motards est présente, les Assemblées régionales du spécialiste de l'assurance deux-roues se dérouleront en visioconférence, du 8 au 24 mars, en direct de son siège social à Pérols (34), en raison du contexte sanitaire. Pas question pour autant de renoncer au contact avec les sociétaires et aux échanges directs entre eux et le conseil d'administration, les délégués bénévoles et les salariés de la Mutuelle. Les 54 Assemblées seront réparties sur 13 soirées, de 19h00 à 20h30, par grande région administrative (excepté la Corse – rattachée à PACA – et l'Île de France concernée par deux rendez-vous).

Garder le lien de proximité !

Les Assemblées régionales sont l'occasion pour la Mutuelle des Motards de présenter à ses sociétaires le bilan de l'année écoulée, les projets en cours et les orientations stratégiques de l'entreprise. Elles sont surtout des temps d'échanges et de libre parole pour aborder ouvertement tous les sujets. Pour préserver cette proximité indispensable, inhérente à son histoire et inscrite dans ses valeurs, la Mutuelle des Motards a mis en place une solution technique pour l'organisation de ses Assemblées régionales 2021. Chaque soir Patrick Jacquot, PDG de la Mutuelle, sera en plateau au siège de Pérols, entouré de membres du Conseil d'administration, de Marc Laffaille, Directeur général adjoint et/ou de membres du Conseil de direction, ainsi que d'un responsable de bureau et d'un délégué bénévole. Ils communiqueront et commenteront les chiffres principaux de la Mutuelle en 2020, puis lanceront deux séries d'échanges avec les sociétaires, sur la situation de la Mutuelle et sur la démarche qu'elle mène concernant les nouvelles mobilités, notamment les offres dédiées à ces nouveaux modes de déplacement et réservées aux sociétaires. Les participants pourront poser leurs questions par chat. Les Assemblées régionales se concluront par la divulgation des résultats des élections.

Les représentants des sociétaires élus à distance

Lors des Assemblées régionales, les sociétaires ont l'habitude d'élire leurs représentants à l'Assemblée Générale de la Mutuelle - la date de l'AG 2021 sera prochainement communiquée - ainsi qu'aux Commissions sinistres, uniques dans le monde de l'assurance. Cette année, la Mutuelle a invité ses sociétaires à se porter candidats à ces élections du 13 au 21 février, puis à voter à partir du 26 février (la date de clôture est propre à chaque Assemblée régionale).

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini

04 67 04 71 63

06 62 16 47 84

laure.gelmini@amdm.fr

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés.

Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.



ASSEMBLÉES RÉGIONALES 2021 DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DÉPLOYÉ PAR LA MUTUELLE DES MOTARDS

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

2/2



13 GRANDS RENDEZ-VOUS DE DÉMOCRATIE DIRECTE EN VISIOCONFÉRENCE DU 8 AU 24 MARS 2021

54 Assemblées régionales, 13 soirées

- 8 mars : Pays de la Loire
- 9 mars : Bretagne
- 10 mars : Normandie
- 11 mars : Centre
- 12 mars : Nouvelle-Aquitaine
- 15 mars : PACA et Corse
- 16 mars : Auvergne-Rhône-Alpes
- 17 mars : Bourgogne-Franche-Comté
- 18 mars : Île-de-France (75)
- 19 mars : Île-de-France
- 22 mars : Hauts-de-France
- 23 mars : Grand-Est
- 24 mars : Occitanie

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini

04 67 04 71 63

06 62 16 47 84

laure.gelmini@amdm.fr

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFM (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés.

Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.

